



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION AUX STAGES

Article 1 : Généralités

La validation des conditions générales de vente via un bulletin d'inscription papier implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

Article 2 : Contenu du stage

2.1 Le contenu du stage est décrit dans la plaquette de présentation et sur notre site Internet : www.cnpmai.net/visites-animations-boutique/stages/

2.2 Lors du déroulement du stage, certaines activités proposées pourront être adaptées ou modifiées compte tenu notamment des conditions météorologiques (travaux de jardin, cueillette...). Le cas échéant, l'intervenant.e tentera au mieux de proposer des prestations équivalentes. En toute hypothèse, le CNPMAI ne pourra être tenu comme responsable de ces modifications et aucun dédommagement ne pourra être réclamé par le stagiaire.

Article 3 : Taille du groupe

Certains stages sont organisés en fonction d'un nombre minimum de participants. Ce nombre varie d'un stage à l'autre. Si ce nombre n'est pas atteint 15 jours calendaires avant la date prévue pour le stage, il est expressément convenu que le CNPMAI ne serait pas tenu de maintenir le stage. Les sommes encaissées seront restituées aux participants ou reportées sur une autre date ou sur un autre stage.

Article 4 : Réservations

Les réservations sont prises en compte par le CNPMAI dans l'ordre d'arrivée. L'inscription au stage sera confirmée dès réception du paiement.

Article 5 : Prix et modalités de paiement

5.1 La totalité du prix est à régler au moment de l'inscription du stage. Ce paiement conditionne la validation de l'inscription.

5.2 Les adhérents du CNPMAI bénéficient d'une remise de 10 % sur l'ensemble des stages dans la limite du montant de l'adhésion. Cette remise est appliquée au moment du règlement.

5.3 Les prix indiqués s'entendent hors frais d'hébergement et de restauration.

Article 6 : Conditions d'annulation

6.1 Annulation par le CNPMAI – Le CNPMAI pourrait être amené à annuler le stage en cas d'impossibilité physique ou matérielle (ex. : incendie) pour l'intervenant.e d'assurer la formation prévue. Dans cette hypothèse, le CNPMAI remboursera aux stagiaires les sommes versées. Il pourra également proposer de nouvelles dates ou un stage pour une activité différente de valeur équivalente, à l'exclusion de toute indemnité.

6.2 Annulation par le stagiaire – En retournant son bulletin d'inscription par courrier le participant s'engage de manière définitive. En cas d'annulation du fait du stagiaire, quelle qu'en soit la cause, moins de 20 jours avant le début du stage, le CNPMAI conservera la totalité du règlement.

Article 7 : Responsabilités

7.1 Responsabilité du stagiaire – En retournant son bulletin d’inscription, le stagiaire reconnaît n’être atteint d’aucune maladie, infirmité, allergie, rendant incompatible le bon déroulement du stage du fait de son état de santé. Il s’engage à respecter les consignes de sécurité, et notamment à porter certains accessoires tels que des gants de protection, ainsi que les conseils d’utilisation des produits ou des outils et outillages qui lui seront donnés par leur maître de stage. Chaque stagiaire devra vérifier qu’il est bien couvert à titre personnel pour l’activité choisie.

7.2 Responsabilité du CNPMAI – Le CNPMAI déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

Article 8 : Informatique et Liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, chaque participant est informé que les informations communiquées sur le bulletin d’inscription pourront faire l’objet ultérieurement de traitement automatisé. Le participant est informé qu’il dispose d’un droit d’accès et de rectification sur les renseignements le concernant.

Article 9 : Conditions d'utilisations des chèques cadeau stages

Les chèques cadeau sont valables pour les stages de l'année indiquée uniquement. Ils peuvent être utilisés pour tous les stages du programme, dans la limite des places disponibles. Pour utiliser les chèques cadeau, la personne bénéficiaire pourra s’inscrire en faisant la demande par téléphone au 01 64 98 83 77 ou par mail à tourisme@cnpmai.net. Dans le cas où le stage souhaité ne serait pas disponible, une autre proposition sera faite au bénéficiaire des chèques cadeaux. Aucun remboursement ne pourra être effectué sur les chèques cadeaux. Si le montant d'un stage excède le montant des chèques cadeau, la somme pourra être complétée par chèque bancaire à l'ordre du CNPMAI, en espèces ou par carte bancaire à l'accueil.